



réunit depuis 1997
Cochery Bourdin Chaussé et Viafrance
vous offre l'expérience et le savoir-faire
du deuxième Groupe routier européen.

Agence du Loiret :
PA Orléans Sologne
340, rue des Bruyères - 45075 Orléans Cedex 2
Tél. 02 38 63 25 56 - Fax 02 38 76 27 19
<http://www.eurovia.com>

Serrurerie - Métallerie

MENUISERIE ALU - PVC



Michel SENECLAUZE

518, rue des Chatelliers - «LES CHAPELLES»
45520 CHEVILLY

☎ 02 38 80 13 75 - Fax 02 38 74 14 05

LA ROUTE
A TROUVE
SA MARQUE

Les Restaurants



vous accueille 7 jours/7

accès par l'ancienne route de Chartres
entre Gidy et Saran

Pour tous renseignements
Tél. 02 38 79 02 10



CARRELAGE
REVETEMENTS
SOLS ET MURS
PEINTURE
CHAPES

ENTREPRISE de FINITION
de bâtiment

5, rue Croix Fauchet 45140 ST JEAN DE LA RUELLÉ
☎ 02 38 220 110 - Fax : 02 38 70 62 58

7 JOURS SUR 7 **TAXIS** 24 H/24 H

Gérard LEFEVRE

ARTENAY CERCOTTES
1, Grande Rue 89 bis, route Nationale
02.38.80.09.15 02.38.75.40.27

VOITURES

06.09.38.44.55
Fax 02 38 80 44 74

2 voitures break et un mini-bus 9 places
à votre disposition

ETS FORGEARD



ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE - CHAUFFAGE - PLOMBERIE
SANITAIRE - ALARME - PORTAIL AUTOMATIQUE



Route de Saint-Germain
45170 NEUVILLE AUX BOIS

Tél. 02 38 91 03 07
Fax 02 38 91 09 16



ROUILLÉ S.A.

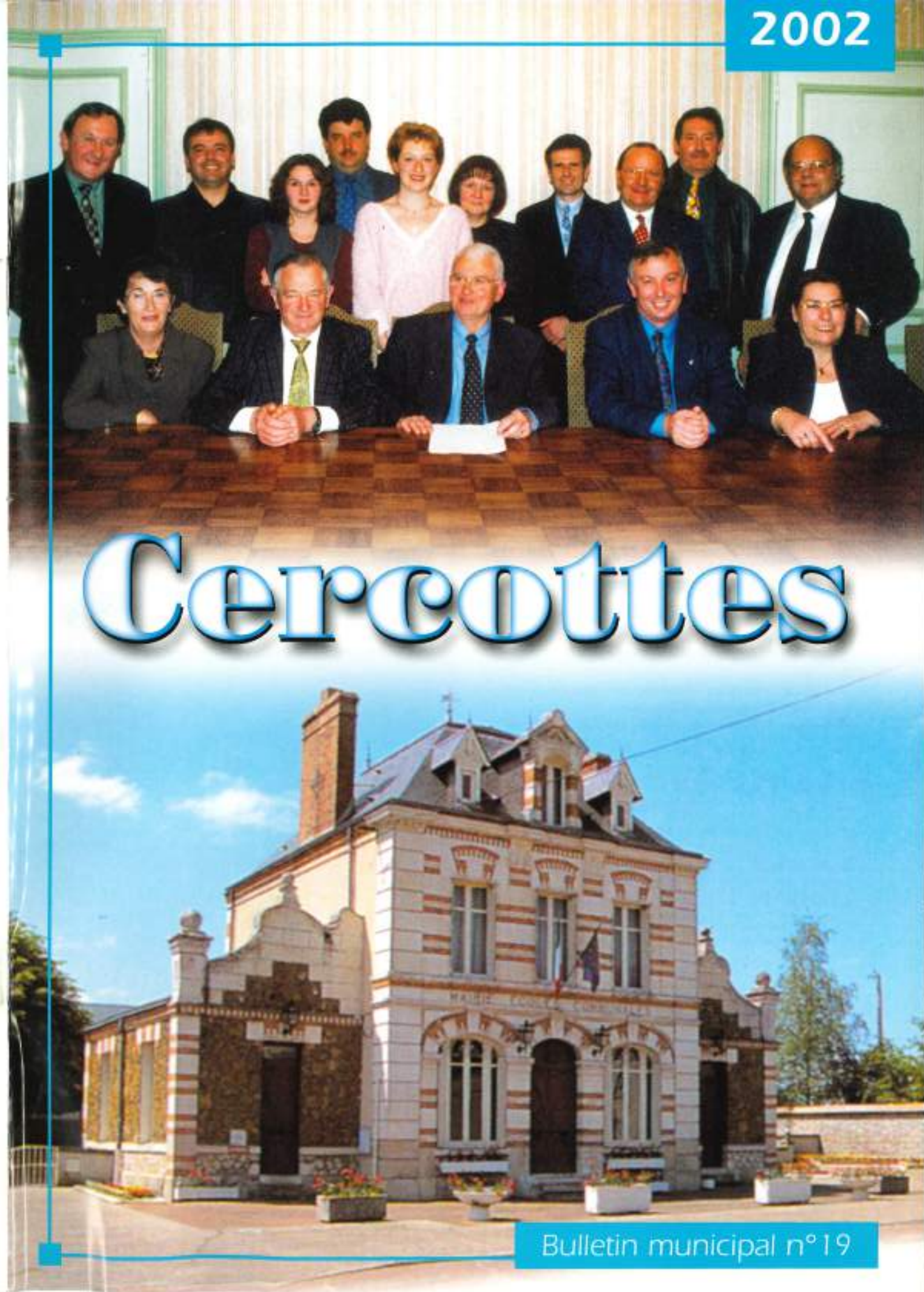
TRAVAUX PUBLICS
et PARTICULIERS

Z.I. Emmanuel Leger ☎ 02 38 80 84 80
45310 PATAY Télécopie : 02 38 80 90 82

LES CARS DUNOIS

et leur réseau de lignes régulières
Autocars de 8 à 74 places
Circuits touristiques
France et étranger

108, rue de la République - 28200 Châteaudun ☎ 02 37 45 46 70
Z.A. Vilsain - 28200 Châteaudun ☎ 02 37 44 63 00
14, rue Charles Sanglier - 45000 Orléans ☎ 02 38 62 78 03
Parc Archimède - 45800 St Jean de Braye ☎ 02 38 70 95 05
2, rue St Lubin, pl. Louis XII - 41000 Blois ☎ 02 54 78 92 00
4, rue Mar. Leclerc - 29860 Plabennec ☎ 02 98 40 40 18
www.dunois.fr



Le Mot du Maire	1
Elections municipales Nouvelle loi Solidarité	2
Urbanisme Tarif location de salle	3
Finances	4-5
Conseil municipal	6
Débat public	7
Vie scolaire Vandalisme	8-9 9
Sapeurs pompiers	10
Gendarmerie	11-15
Plan de Cercottes	12-13
Vie associative	17
Cercottes en 2001	18-19-21
Etat civil Calendrier 2002	22
Histoire de Cercottes	23
L'Europe et l'Euro	24-25



**G.A.E.C. DES LONGS
DOMAINES**

45520 CERCOTTES
Tél : 02 38 75 41 46 & 02 38 75 59 30

VOLAILLES FERMIERES

COMMANDER TOUTES LES
SEMAINES PAR TÉLÉPHONE

POULET, POULARDE, PINTADE, POULETTES, (PRÊTES À CUIRE),
PRÊTES À PONDER, POULET VIVANT, POULET DÉMARÉ, SUIVANT ÂGE.
SPÉCIALE FÊTES DE FIN D'ANNÉE "DINDE, COQ AU VIN, CHAPON".

Auberge de la Forêt

RESTAURANT - BAR - HÔTEL

Tél. 02 38 75 41 11 - 45520 CERCOTTES

Menus à 17,60 € (vin compris)

25,60 € - 33 € - 40,80 € et carte

Menu affaires 32,80 € (vin et café compris)

Menu enfant - découverte des saveurs 12 €

- Plats cuisinés à emporter -

Ouvert le dimanche soir - Fermé mardi soir et mercredi

Menuiserie Artisanale

TOUT AGENCEMENT INTERIEUR-EXTERIEUR BOIS-
PVC
CUISINES ESCALIERS

Fabrice Hardouin

105, route Nationale
45520 Cercottes

Tél. 02 38 75 32 25



ELECTRICITE GENERALE

Roger CHARREYRE

7, Route Nationale 20
45520 CERCOTTES

☎ 02 38 75 41 33
Fax 02 38 76 12 89

Mail : info@charreyre.com
Site : charreyre.com



l'issue des scrutins des 11 et 18 mars 2001 vous avez choisi une nouvelle équipe. Celle-ci m'a fait l'honneur de me confier le mandat de Maire.

Il faut tout d'abord poursuivre la tâche entreprise les années précédentes. La commune se développe avec la construction de nouvelles habitations, en particulier avec les tranches successives du lotissement du chêne brûlé. Ces constructions entraînent le développement des infrastructures. Ainsi la nouvelle classe de l'école maternelle était prête pour accueillir nos jeunes enfants à la rentrée scolaire de septembre 2001. Le nouveau restaurant scolaire est ouvert depuis le passage de la commission de sécurité au mois de décembre. La rénovation des réseaux d'assainissement est terminée et les études pour l'implantation de la nouvelle station d'épuration, au nord-est de la commune, sont en cours.

Je souhaite que chacun puisse suivre la gestion de notre commune. La réunion publique du 11 mai, les feuillets "Cercottes Info" et aujourd'hui ce bulletin n'ont qu'un seul but : celui de vous informer. Lors de la prochaine réunion publique je vous présenterai le budget 2002 et les grandes orientations arrêtées par le Conseil Municipal. Je reste à votre écoute et toute suggestion sera toujours la bienvenue.

Je remercie les bénévoles qui œuvrent avec dévouement au sein des différentes associations locales. J'encourage le développement de la vie associative mais toute activité doit correspondre à un besoin : la municipalité vous aidera à concrétiser un projet. C'est ainsi que j'ai répondu favorablement à une demande visant à réactiver les services du Bibliobus.

Vous pouvez dès maintenant emprunter des livres en vous adressant au secrétariat de Mairie.

Je souhaite la bienvenue aux arrivants et aux nouveaux Chefs d'entreprises. En choisissant Cercottes vous êtes à la campagne tout en étant à proximité immédiate de l'agglomération orléanaise.

Je salue l'Adjudant Lescieux qui remplace l'Adjudant-Chef Caro à la tête de la brigade de Gendarmerie qui a vu également l'arrivée du gendarme Olivier. Le nombre d'enfants déjeunant au restaurant scolaire augmentant régulièrement il a été nécessaire de demander à Madame Madec puis à Madame Beauhaire de venir renforcer l'équipe déjà en place. Enfin à la Mairie vous serez accueillis par Mademoiselle Buffoni qui remplace Madame Boré mutée à Orléans. Je souhaite, à ces personnes récemment nommées, une parfaite réussite dans leur nouvelle fonction.

Malheureusement les actes de vandalisme sont de plus en plus fréquents. Ils exaspèrent nos concitoyens, nuisent au déroulement normal de la vie communautaire et coûtent trop cher à la collectivité. La conséquence de ces actes, trop longtemps répétés, fut la dénonciation du contrat multirisques de la Commune par la Compagnie d'assurances. Je souhaite très vivement que chacun ait un comportement responsable.

Je remercie les entreprises qui ont permis de financer ce bulletin, les membres de la commission d'information qui ont participé à sa rédaction et tout le personnel communal qui œuvre chaque jour pour le bien de tous.

J'adresse à chacun d'entre vous des vœux très sincères pour cette nouvelle année.

Robert CATEL

ÉLECTIONS MUNICIPALES du 11 MARS 2001

1^{er} tour de scrutin

Electeurs inscrits : 547 Bulletins à déduire : 09 Majorité absolue : 222
Votants : 452 Suffrages exprimés : 443

Proclamation des résultats (listes énumérées dans l'ordre décroissant des suffrages)

Noms et prénoms	suffrages	Noms et prénoms	suffrages
THENAULT Michel	242	SAVOURÉ-LEJEUNE Martial	208
CATEL Robert	238	GUESNARD Patrick	208
GALERNE Jack	233	FANON Chantal	208
MATHIEU Bernard	230	BLIN Marie-France	204
AGNESSENN Annie	230	ASSELIN DE BEAUVILLE Yamisna	203
PICARD Francis	230	PENNEL Laurence	202
BOURG Janine	227	WEINUM Claude	202
SURAND Michel	225	GOUAIS Frédérique	201
DECOURTYE Charles	224	CHAPUT Marie-Thérèse	198
ROUSSELLE Alban	224	CONNIN Jean-Luc	198
DAUMONT Christelle	224	CHEVALIER Martine	197
LEGER Marc	216	KORICHI Claude	197
LE MOALIGOU Frédéric	210	TOUCHARD Céline	197
CAILLAUD Jean-François	210	LAMOUREUX Michel	185
LECOINTE Brigitte	208	ALVES Mickael	182
		Candidats isolés	65

2nd tour de scrutin

Electeurs inscrits : 547 Bulletins à déduire : 08
Votants : 408 Suffrages exprimés : 400

Proclamation des résultats (listes énumérées dans l'ordre décroissant des suffrages)

Noms et prénoms	suffrages	Noms et prénoms	suffrages
LECOINTE Brigitte	231	FANON Chantal	177
LEGER Marc	230	GOUAIS Frédérique	156
PENNEL Laurence	216	CONNIN Jean-Luc	160
SAVOURÉ-LEJEUNE Martial	206		
CAILLAUD Jean-François	178	Candidats isolés	2

Une nouvelle loi : Loi solidarité et renouvellement urbains. (S.R.U)

Cette loi du 13 décembre 2000 relative à la solidarité et au renouvellement urbains a profondément modifié le code de l'urbanisme, pour promouvoir un aménagement plus cohérent, plus solidaire et plus soucieux du développement durable.

Elle a substitué aux schémas directeurs des schémas de cohérence territoriale (SCOT), elle crée des plans locaux d'urbanisme (PLU) qui remplacent les anciens plans d'occupation des sols (POS).

Pour permettre un développement maîtrisé et durable la loi incite fortement les communes situées à 15 km d'une agglomération ou de la mer à participer à l'élaboration d'un schéma de cohérence territoriale : l'ouverture à l'urbanisation de nouvelles zones constructibles est subordonnée à l'appartenance à un SCOT. Il appartient aux communes d'en prendre l'initiative et de proposer un périmètre. Celui-ci doit être d'un seul tenant et sans enclave. Si ce périmètre répond aux critères fixés par la loi il est arrêté par le Préfet.

Le SCOT exprime un projet global. Il nécessite des élus un important travail de concertation avec toutes les communes du territoire car il fixe les orientations générales de l'aménagement afin d'harmoniser et de coordonner les projets des différentes communes :

• Il détermine les grands équilibres entre espaces urbains, naturels, agricoles, forestiers.

- Il définit les objectifs relatifs
 - à l'équilibre social de l'habitat
 - aux transports collectifs
 - à l'équipement commercial et artisanal
 - à de grands projets d'équipement (rotales...)

Le Conseil Municipal s'est prononcé pour un SCOT dont le périmètre serait celui du Pays Loire-Beauce, (étendu éventuellement aux communes ou cantons voisins), le pays étant un espace reconnu représentant une communauté d'intérêts et ayant l'expérience du travail en commun mais aucune décision collective n'a encore été arrêtée. Le SCOT : un projet à suivre avec beaucoup d'attention car c'est sans doute un premier pas imposé vers l'intercommunalité !

Le plan d'occupation des sols pouvait seulement identifier les terrains constructibles et définir les règles qui s'imposent aux constructeurs. Le plan local d'urbanisme doit permettre aux communes de mieux exprimer leur projet. A Cercottes le POS, ayant été approuvé avant le 1^{er} avril 2001, reste valable. Une remarque cependant : les nouveaux certificats d'urbanisme, délivrés depuis le 1^{er} avril, rappellent la réglementation sans préciser si le terrain est constructible, comme c'était le cas auparavant. ■

Permis de Construire

M. Bergerard	8, rue des Cerfs	Extension	M. Monestier	20 bis, rue Nationale	Habitation
M. Mace	rue Nationale	Habitation	M. & Mme Cunha	37, rue des Cerfs	Habitation
SCI ADA	rue des Biches	Entrepot + Habitation	M. Moret	rue Nationale	Garage
M. Grasso	rue Nationale	Clôture	M. Abdelhadi	24, rue des Cerfs	Habitation
SA Sogebyc	rue du Buisson Noir	Garage vente & entretien	M. Belen	49, rue des Cerfs	Habitation
M. Yu-Yueng & Mme Cret	rue	Habitation	M. Dubois	79, rue de Gidy	Aménagement combles
M. Crinon & Mme Rigail	39, rue des Cerfs	Habitation	M. Lavoine & Mme Habault	41, rue des Cerfs	Habitation
M. Vincent	22, rue des Cerfs	Habitation	M. Breut & Mme Haslin	25, rue des Cerfs	Habitation
M. Hoang	28, rue des Cerfs	Habitation	M. Pajon	32, rue de la Gibeloterie	Garage
M. Gauthier Patrick	17, rue des Cerfs	Habitation	M. Souvanna	47, rue des Cerfs	Habitation
M. Hervé	26, rue des Cerfs	Habitation	Bâtir Centre		Modification extérieure
M. Bisserier	31, rue des Cerfs	Habitation	M. Hache	35, rue des Cerfs	Modification accès garage
M. Touzalin	35, rue des Cerfs	Habitation	M. Bolard	45, rue des Cerfs	Habitation
M. Hache	15, rue des Cerfs	Habitation	M. Vandyck & Mme Lammez	33, rue des Cerfs	Habitation
M. Servant	27, rue des Cerfs	Habitation	M. Guérin	33, rue des Cerfs	Habitation
M. Retaureau	20, rue des Cerfs	Habitation	M. & Mme Barboza	24, rue des Cerfs	Habitation
M. Vaz & Mme Garcia	16, rue des Cerfs	Habitation	Melle Paillet	rue de la Chaise	Habitation
M. Brard & Mme Cointepas	21, rue des Cerfs	Habitation	M. Guesnard	23, rue du Buisson Noir	Habitation
M. Bard & Mme Thion	19, rue des Cerfs	Habitation	M. Michoux-Cottet	Place de la Retrêve	Appentis

Déclarations de travaux

M. Bonnin	72, rue Nationale	Réfection de toiture	Mme Coursimon	93, rue Nationale	Extension Véranda
M. Savouré-Lejeune	40, route de Gidy	Clôture façade	M. Goury	381, rue du Chêne Brûlé	Clôture
M. Tourneux	77, rue Nationale	Réfection de toiture	M. Michoux	2, rue des Cerfs	Clôture
M. Da Cunha	64, route de Gidy	Abri de jardin	M. Thauvin	7, rue Henri Lejeune	Clôture
M. Lemoaligou	2, rue Henri Lejeune	Clôture	M. Pennel	4, rue des Biches	Clôture
M. Nibodeau	54, rue nationale	Chgt Fenêtres	M. Guesnard	23, rue du Buisson Noir	Abri de jardin
Mme Inge	28, rue Nationale	Chgt Volets	M. Touchard	70, route de Gidy	Abri de jardin
M. Savouré-Lejeune	40, route de Gidy	Clôture Fond	S.A. Sogebyc	Rue Nationale	Clôture
M. Samyn	82, route de Gidy	Abri de jardin	M. Savouré-Lejeune	Route de la Chaise	Clôture
M. Lo Van-Seune	72, route de Gidy	Abri de jardin	M. Pavie	109, route de Gidy	Modification de façade
Conseil Général du Loiret	23, rue Nationale	Modification	M. Hatton	116, rue du Moulin	Clôture
M. Coutin	148, rue du Buisson Noir	Clôture	M. Marcel	2, rue des Biches	Abri de jardin
M. Courcelles	5, rue Henri Lejeune	Clôture Façade	M. Périllard	138, route du Moulin	Clôture & Abri de jardin
M. Marcel	2, rue des Biches	Clôture	M. Dia Aissatou	50, rue Nationale	Véranda

Tarif Location Salle Polyvalente

Capacité : 100 personnes

114,34 € pour les Cercottois - La journée
182,94 € pour les Cercottois le week-end

Gratuit pour les associations Cercottoises

274,41 € pour les Hors Communes
457,35 € pour les Hors Communes le week-end

228,67 € de caution
45,73 € de dédit

Tarif valable pour une journée 8 heures à 8 heures

Le ménage n'est pas compris. La salle doit être obligatoirement rendue parfaitement propre.

Pour les Hors Communes, le week-end est défini
de la manière suivante :
du samedi 8 heures au dimanche 19 heures.

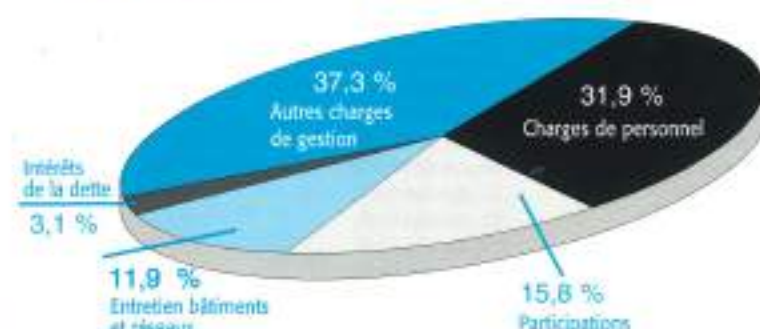
Compte administratif 2000

Dépenses de fonctionnement

CA 2000

Charges de personnel	924 954
Participations	458 090
- Service Incendie	77 665
- Syndicat de la Retrêve	10 000
- Syndicat ordures ménagères	240 425
- Collège André Chêne	120 000
Entretien bâtiments et réseaux	343 916
Intérêts de la dette	88 890
Autres charges de gestion	1 079 535
TOTAL	2 895 385

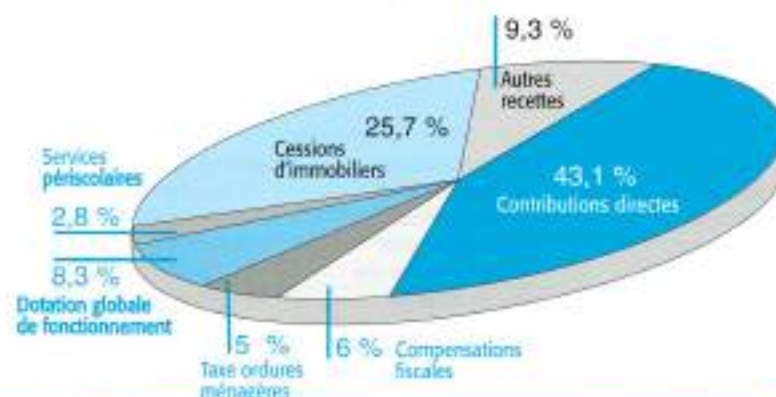
en % 2000



Recettes de fonctionnement

CA 2000

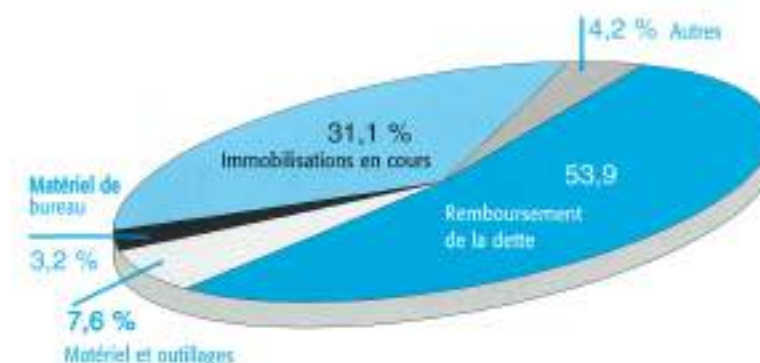
Contributions directes	2 181 096
Compensations fiscales	301 184
Taxe ordures ménagères	251 000
Dotation globale de fonctionnement	418 603
Services périscolaires	139 174
Cessions d'immobiliers (terrain Conforama + pavillon RN 20)	1 300 000
Autres recettes	468 875
TOTAL	5 059 932



Dépenses d'investissement

CA 2000

Remboursement de la dette	1 060 694
Matériel et outillages	149 927
Matériel de bureau et immobilisations en cours	63 308
Autres	612 800
Autres	82 322
TOTAL	1 969 052



Recettes d'investissement

CA 2000

Emprunts	0
Subventions	165 450
Remboursement de TVA, TLE	426 327
Autres	59 183
TOTAL	650 959



Budget primitif 2001

Dépenses de fonctionnement

en % 2001

Charges de personnel	1 128 000
Participations	502 100
- Service Incendie	92 100
- Syndicat de la Retrêve	10 000
- Syndicat ordures ménagères	280 000
- Collège André Chêne	120 000
Entretien bâtiments et réseaux	420 000
Intérêts de la dette	192 352
Autres charges de gestion	1 002 324
TOTAL	3 244 776



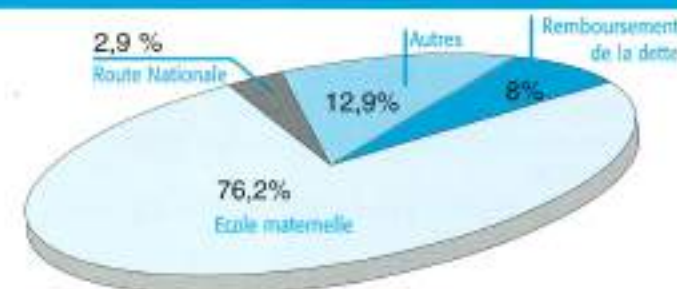
Recettes de fonctionnement

Contributions directes	2 200 000
Compensations fiscales	301 184
Taxe ordures ménagères	280 000
Dotation globale de fonctionnement	418 603
Services périscolaires	150 000
Cessions de bons du Trésor	300 000
Autres recettes	296 870
TOTAL	3 946 657



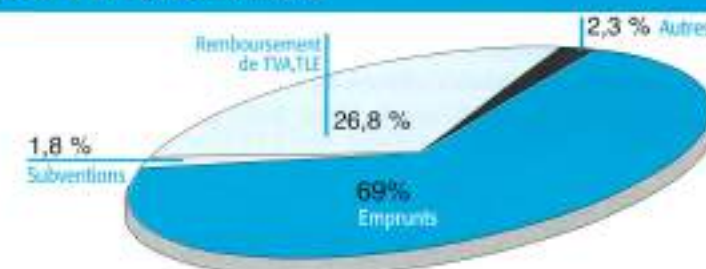
Dépenses d'investissement

Remboursement de la dette	331 171
Ecole Maternelle	3 159 553
Route Nationale	120 000
Autres	534 645
TOTAL	4 145 369



Recettes d'investissement

Emprunts	1 400 000
Subventions	37 439
Remboursement de TVA, TLE	544 783
Autres	47 432
TOTAL	2 029 654



Le Compte Administratif 2000 a été voté par le Conseil Municipal le 15 février 2001.

Au cours de cette même séance le budget primitif 2001 a également été adopté.

Pour chaque budget les recettes de fonctionnement sont supérieures aux dépenses de fonctionnement. La différence est virée à la section d'investissement.

Chaque année les excédents sont reportés : ainsi 1 346 142 Fr. étaient dis-

ponibles pour financer la classe maternelle et le restaurant scolaire. A cette somme il convient d'ajouter les 701 881 Fr. prévisionnels de l'exercice 2001 ce qui a permis de limiter l'emprunt à 1 400 000 Fr. soit 43 % de la dépense totale.

Une remarque : Les charges de personnel semblent en forte augmentation entre 2000 et 2001. Il n'en est rien en réalité. Un employé, en congé de fin d'activité, est toujours rémunéré par la commune qui récupère ensuite ce traitement ce qui explique cette différence.

Au Conseil Municipal

15 JANVIER 2001

- sept enfants du CM2 partent une semaine à "Pont du Fossé" (Hautes-Alpes)
- demande d'ouverture définitive d'une quatrième classe ainsi que la prévision de travaux d'un restaurant scolaire
- Madame Boré, agent administratif bénéficie de l'indemnité d'exercice des missions des préfectures
- changement des lanternes se poursuit
- arrachage de huit marronniers place de l'église
- proposition du Maire d'interdire le stationnement des poids-lourds sur les trottoirs au hameau "La Touche"
- délibération des budgets des projets 2001
- dates des réunions futures

15 FEVRIER 2001

- approuvé à l'unanimité les comptes administratifs de l'exercice 2001 de la commune et du service assainissement
- travaux de reconstruction d'un réseau "eaux usées"
- études des boues et achat d'un terrain pour la future station d'épuration financés sans emprunt
- réfection du chemin du bas du moulin et goudronnage de la "Place de la Retrêve"
- démarrage des travaux de la classe maternelle et du restaurant scolaire
- lecture du rapport de la visite des classes de l'école
- travaux de viabilisation du lotissement "le Chêne Brûlé" deuxième tranche début mars
- vente de pizza à emporter le dimanche devant la mairie de 16h00 à 21h00

5 MARS 2001

- réponse de la D.D.E au sujet de la proposition de l'implantation de la station d'épuration au Nord-Est de la commune
- décision de ne pas augmenter les taux de la taxe d'habitation, des taxes foncières sur le bâti et le non bâti
- et de la taxe professionnelle
- le quatrième poste d'enseignant est définitif pour la rentrée 2001
- proposition de devis pour la construction d'un bâtiment (route de Gidy) derrière le hangar actuel

11 AVRIL 2001

- fixation de l'indemnité du Maire et de ses adjoints
- donne pouvoir au Maire pour le droit de préemption urbain
- désigne les membres de la commission d'appel d'offres et des syndicats
- refus pour la demande de subvention d'un centre d'apprentis
- refus de dérogation scolaire pour les enfants domiciliés dans la commune
- mise à disposition de la remorque communale pour enlèvement de gravats
- lecture du compte-rendu du Conseil d'école
- déplacement du panneau "Affichage libre"

14 MAI 2001

- approbation de l'avenant à la convention du 4 juillet 1996 (SNCF)
- proposition de décoration du souterrain par les jeunes de la commune
- réalisation d'un enduit "sandwich" chemin du bas du moulin
- aménagement du trottoir au 201 rue du Chêne Brûlé
- reconduction de la convention avec U.F.C.V du Loiret pour l'organisation d'un centre de loisirs à Gidy
- accord d'une subvention pour le groupe d'art floral de Cercottes
- aide de Mr Audebourg pour la traversée de la RN 20 et la surveillance dans le restaurant scolaire
- présentation du nouveau règlement du restaurant scolaire

27 JUIN 2001

- implantation de la station d'épuration au site "Les Cuneaux"
- embauche de Madame Grandjean pour le poste d'agent d'entretien
- modification du règlement du restaurant scolaire et augmentation du prix du repas selon la réglementation en vigueur
- nouveau règlement de la garderie périscolaire et révision du prix
- proposition de goudronnage de l'entrée du parc
- proposition d'une clôture pour la cour de l'école maternelle
- distribution de "Infos-Cercottes" par la Poste
- autorise le Maire à défendre la commune dans les actions intentées contre-elle

31 AOUT 2001

- désignation des délégués des conseils municipaux en vue des élections sénatoriales
- accord d'une subvention pour l'amicale des loisirs Cercottois
- inscription à l'Union des Maires ruraux
- rapport de la visite de la station d'épuration
- pot d'accueil pour les nouveaux Cercottois
- souscription d'un emprunt pour financer les travaux "école + restaurant scolaire"
- décision budgétaire

Débat Public



11/05/01

Réunion publique

Elle a eu lieu le vendredi 11 mai à 20 h 30 dans la salle polyvalente Rue de l'église.

11/05/01

Les loisirs des jeunes au cœur du débat public

"C'est quoi la pédagogie ?" a demandé un jeune. "C'est tout simplement l'art de bien expliquer les choses", a répondu Robert Catel, maire, lors de la première réunion publique qui s'est tenue, vendredi dernier, devant une salle archicomble. Voilà une question et une réponse qui résument bien ce qui s'est passé au cours de cette réunion conviviale. Le maire et ses adjoints ont, en effet, tenté d'expliquer les trois dossiers les plus importants dont la mise en place concerne tous les Cercottois.

Le premier volet du programme a porté essentiellement sur l'état des finances communales. Actuellement, la municipalité dispose d'un budget annuel d'environ 4 millions de francs en fonctionnement et d'une capacité d'investissement de 1,8 million de francs. Le maire s'est attelé d'abord à expliquer que ce

budget sert à bien faire fonctionner tous les services municipaux puis à financer quelques équipements nécessaires, tels que la nouvelle salle de classe maternelle et le nouveau restaurant scolaire en cours de réalisation.

L'emplacement et la construction de la nouvelle station d'épuration n'ont pas manqué de susciter un débat et de nombreuses questions ont été posées sur ce sujet. Quatre endroits différents sont susceptibles d'accueillir la station. Mais à l'heure qu'il est, l'endroit n'a pas encore été défini. Quant au coût de l'opération, il faut savoir que la commune n'assumera que les 30 % ; les 70 % restants seront financés par le biais d'aides et subventions. Mais c'est l'organisation de loisirs des jeunes qui a suscité le plus vif débat. Le conseil municipal de jeunes sera mis en place à la prochaine rentrée scolaire. Quant aux adolescents, le maire a affiché une farouche volonté de les soutenir et de les accompagner dans leurs démarches. "Mais ce sont les jeunes qui doivent maintenant faire des propositions sur ce qu'ils souhaitent dans ce domaine", a dit le maire avant de clôturer cette réunion publique qui n'a pas manqué de satisfaire ceux qui s'impliquent dans la vie communale.

SEIT
Hydraulique

A l'écoute des collectivités pour réussir avec vous

c'est...
plus de 50 années
d'expérience,
de passion,
de savoir-faire
dans la maîtrise
et l'application
des technologies
des métiers de l'eau,
de l'électricité
et des automatismes.

Conception, réalisation et maintenance
de stations de pompage et de traitement des eaux

SIEGE SOCIAL :

1020, rue des Bordes - 45774 SARAN CEDEX
Tél. 02 38 52 22 20 - Télécopie 02 38 52 22 21

Tél. dépannage : 02 38 52 22 30

E-mail: hydraulique@seit.fr

2001-2002 au collège André Chêne de Fleury les Aubrais

Principal : Mr Jean-Pierre INGOLD

Principal-Adjoint : Mr Frédéric FACERIAS

Conseiller Principal d'Education : Mr Michel DESBOIS

Effectifs : 496 élèves dont 28 de Cercottes.

Les deux premiers mois de fonctionnement confirment la bonne marche de notre établissement : les projets présentés au Conseil d'Administration de juin ont tous été subventionnés et notre projet d'établissement s'est même enrichi de nouveaux apports (classe à projet artistique et culturel, projet créer du sens pour prévenir la violence).

Nous bénéficions cette année de la présence d'une infirmière scolaire deux jours par semaine, Mme Catherine Groué, nous venons de recevoir l'affectation d'une assistante d'anglais.

Comme l'an dernier, nous participerons aux Collégiades du Loiret et au Rallye mathématique du Centre.

Dès la rentrée les efforts ont porté sur l'accueil des sixièmes (création de la fiche "ce que je dois toujours avoir dans mon cartable") et développement de l'aide individualisée sur les quatre niveaux d'enseignement.

Comme prévu nous poursuivons la mise en place du site internet, félicitations aux professeurs et personnels engagés dans cette action ; je vous invite à consulter le site, vous pourrez observer qu'il est régulièrement mis à jour et que le produit est d'une grande lisibilité. L'année 2001-2002 devrait

6^{ème} : 6 classes et 132 élèves.

4^{ème} : 5 classes et 136 élèves.

5^{ème} : 4 classes et 103 élèves.

3^{ème} : 5 classes et 125 élèves.

voir l'ouverture de la page élèves et la traduction en langue anglaise de l'essentiel, compte tenu de l'ouverture sur l'Europe qui se met en place (stage Arion du premier au 6 octobre et partenariat avec l'école de Gracifica). Bonne santé également du Foyer Socio Educatif qui étoffe ses activités (club échecs animé par l'association fleurysoise notamment) et de nos classes sportives.

A titre expérimental, dans le cadre du développement de l'enseignement des langues vivantes, 18 élèves de sixième, répartis en deux groupes commencent l'apprentissage de l'allemand seconde langue.

Avec l'éducation à la santé et à la citoyenneté qui doit se nourrir de la réflexion et de l'expérience de l'ensemble des membres de notre communauté scolaire, nous balayons l'ensemble des champs éducatifs qui sont de notre responsabilité pour préparer les jeunes qui nous sont confiés à leur vie d'adulte, de citoyen responsable et j'ai le sentiment que le collège André Chêne est bien armé pour répondre à cet enjeu.

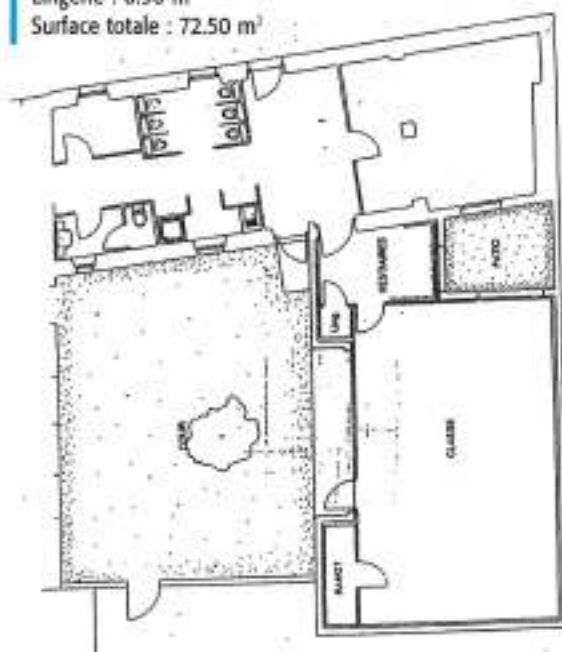
A Fleury, le vingt novembre 2001.

Jean-Pierre Ingold.

Classe maternelle

Décidé au cours de l'année 2000, une classe maternelle et un restaurant scolaire ont vu le jour en 2001, représentant un coût global d'environ 3 millions de francs. La classe a pu accueillir les enfants dès la rentrée scolaire 2001/2002. Le restaurant scolaire pouvant recevoir un maximum de 94 pensionnaires a été mis à la disposition de la commune le 16 novembre 2001 et a été mis en service après le passage de la commission de sécurité. Une moyenne de 60 enfants fréquentent régulièrement la cantine.

Classe : 60.60 m²
Rangement : 2.80 m²
Vestiaire : 8.20 m²
Lingerie : 0.90 m²
Surface totale : 72.50 m²



Effectifs des classes 2001/2002

MATERNELLE

Petite section : 21 élèves Melle Renaudin

Moyenne section :

11 élèves Mme Thiery

Grande section :

16 élèves Mme Thiery

soit 2 classes de maternelle

avec 21 et 27 élèves

PRIMAIRE

CP : 14 élèves

CE1 : 15 élèves soit

1 classe de 29 élèves

CP et CE1 M. Campain

CE2 : 9 élèves

CM1 : 12 élèves

CM2 : 5 élèves soit

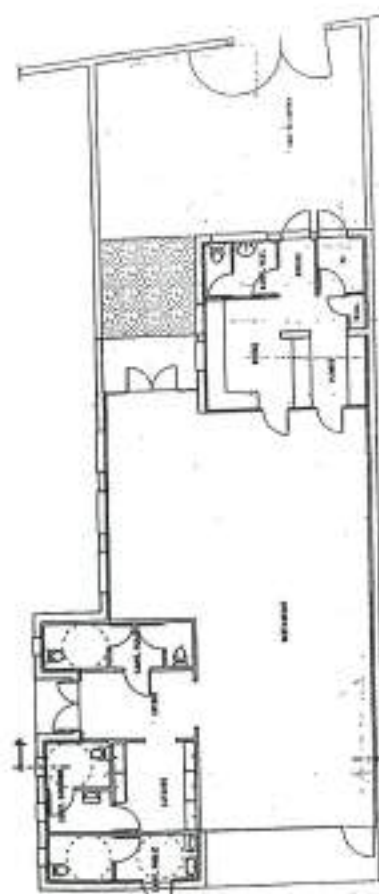
1 classe de 26 élèves

CE2-CM1-CM2

Mme Mathely (Directrice)

Effectif global : 103 élèves

réparti en 4 classes.



Restaurant scolaire



Entrée : 8.40 m²

Lavabos : 8.10 m²

Sanitaires filles : 7.45 m²

Sanitaires garçons : 6.10 m²

Sanitaire public : 7.20 m²

Salle de restaurant : 101.20 m²

Cuisine : 27.80 m²

Surface totale : 166.25 m²

Garderie

La garderie est ouverte le matin de 7h15 à 8h50 et le soir de 16h30 à 18h pour un coût de 1.6 euros.

Etant très fréquentée (moyenne de 20 à 24 enfants le matin et 10 à 12 le soir), mesdames Granjean et Pignoux sont présentes le matin pour accueillir les enfants.

Depuis le retour des vacances de la Toussaint, une aide aux devoirs est organisée le mardi soir de 16h45 à 17h45 pour un coût de 2.29 euros. Madame Mathely s'occupe de cette aide.

Vandalisme à l'école de Cercottes

Mercredi 7 novembre, en arrivant à l'école, nous avons découvert des dégradations sous le préau de notre école.

Depuis plusieurs semaines, les dégradations se multiplient dans la cour de récréation de l'école primaire. Pendant la nuit, des vandales ont vidé la poubelle du préau et ont tenté de mettre le feu aux débris.

Ce n'est malheureusement pas la première fois que cela se produit. Déjà la veille, nous avons découvert des bouteilles de bière brisées dans la cour. On imagine le danger que peuvent présenter ces tessons pour les élèves.

Ces actes stupides visent l'ensemble du village : vitres de la garderie et de la cantine cassées, tags sur les murs....

Nous sommes tous inquiets et souvent nous demandons quand cela va s'arrêter.

La gendarmerie de Cercottes est venue constater les dégâts et nous espérons tous que les auteurs de ces faits seront pris.

Quel "plaisir" peut-on trouver à dégrader ?

On ne se rend ni important ni intéressant en agissant ainsi.

A bon entendeur salut....

La classe de CE2-CM1-CM2

Sapeurs pompiers

Le centre d'intervention de Cercottes, départementalisé depuis le 1/1/99 et rattaché au centre d'incendie et de secours de Chevilly, sera composé au 1/1/2002 de 13 sapeurs pompiers. L'effectif a été renforcé par l'engagement de messieurs Ludovic CHOLLET et Philippe THIERRY au 1/7/2001 et de monsieur Franck MESNIER au 1/1/2002.

L'année 2001 a mal commencé avec le cambriolage du centre dans la nuit du 7 au 8 janvier. Le vol a eu pour conséquence l'indisponibilité des sapeurs pompiers pendant 1 mois 1/2 du fait des dégâts très importants sur la porte et le véhicule, c'est dommage que des individus s'en prennent à des biens mis au service de tous.

Les interventions

20 INTERVENTIONS ONT ÉTÉ EFFECTUÉES ENTRE LE 1/1/2001 ET LE 1/11/2001, QUI SE COMPOSENT AINSI :

- 11 accidents voie publique faisant 11 blessés et 4 décédés.
- 7 feux
- 1 intervention diverse (destruction de nid d'insecte)
- 1 départ annulé

Le personnel de Cercottes a participé à "l'opération fièvre aphteuse", qui a mobilisé 2 sapeurs pompiers 24h24, 7 jours / 7 pendant environ deux semaines au Nord de Chevilly.

La formation

Les sapeurs pompiers sont toujours en formation avec 28 jours de stages ou de recyclage effectués en 2001. Les stages ont été réussis par le sapeur 1^{re} classe Raphaël MEAN au stage d'ARI (appareil respiratoire isolant), par le sapeur Sylvie CRUCHET à la FIA (formation initiale d'apprentissage), par le sergent Thierry MATHIEU au CFAPSR (désincarcération) et par les sapeurs Ludovic CHOLLET et Philippe THIERRY à l'AFPS (attestation à la formation aux premiers secours). Pour l'année 2002, 8 stages ont été demandés auprès du service départemental d'incendie et de secours du Loiret. Des formations de premiers secours sont régulièrement organisées au CIS de CHEVILLY.

Promotion

Depuis le 1/7/2001, le sapeur Raphaël MEAN a reçu la distinction de sapeur pompier 1^{re} classe.

Le sport

Le sport fait parti intégrante de l'activité des sapeurs pompiers. Plusieurs fois dans les 5 premiers CPI du Loiret, le centre s'est une nouvelle fois fait remarquer avec la 1^{re} place de Raphaël MEAN dans la catégorie Junior du département. Les sportifs cercottois participent également aux 5 cross country, à la course relais, à la finale départementale d'athlétisme et du parcours sportif ainsi qu'au duathlon (cross-VTT-cross).

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter **Thierry MATHIEU** au 02 38 75 41 46



Raphaël MEAN à la finale nationale de cross à Altkirch (Bas-Rhin).



A.D.A.

Terrassement Démolitions
Fosses toutes eaux - Chemins d'accès
Branchement tout à l'égout - EDF - PTT
Nivellement terrain - maçonnerie
Terrassement en tous genres

154, rue Gaillardise - 45520 GIDY
Tél. 02 38 75 36 84 - Fax 02 38 75 46 29

épi coiff'

masculin - féminin - junior

36 avenue de Paris
45520 CHEDILLY

02.38.80.10.89



La Municipalité rend hommage à l'Adjudant-chef CARO

Une cérémonie sobre mais émouvante a eu lieu en mairie.

"Si nous nous réjouissons de votre récente nomination au grade d'Adjudant-chef, nous regrettons le départ de notre commandant de brigade mais il est bien connu qu'un militaire change régulièrement d'affectation. La commune de CERCOTTES souhaite vous rendre hommage : votre sens du devoir, vos qualités humaines ont été unanimement reconnus.

Je remercie très sincèrement tous ceux qui œuvrent pour assurer la sécurité et le bien-être des Cercottoises et des Cercottois, gendarmes, pompiers et employés communaux. La tâche à accomplir est souvent délicate mais elle est tou-

jours menée à bien grâce à la conscience professionnelle de chacun.

Je souhaite la bienvenue à votre successeur, l'Adjudant LES-CIEUX, avec qui, je l'espère, nous aurons les mêmes rapports de confiance mutuelle" devait déclarer le Maire, Robert CATEL, avant de remettre à l'Adjudant-chef CARO deux gravures qui doivent lui rappeler son passage dans la commune. "Je ne quitterai pas la brigade sans un pincement au cœur. Beaucoup d'événements se sont produits pendant mes 15 ans de service à CERCOTTES et je n'en garderai que les meilleurs" devait déclarer l'Adjudant-chef, en remerciant tous ceux qui l'ont aidé dans l'accomplissement de sa fonction. L'Adjudant-chef CARO a pris, depuis le 1^{er} octobre, le commandement de la brigade de JARGEAU.

"Le chêne brûlé 2"

25 TERRAINS À BÂTIR

Entièrement viabilisés

Libre choix du constructeur

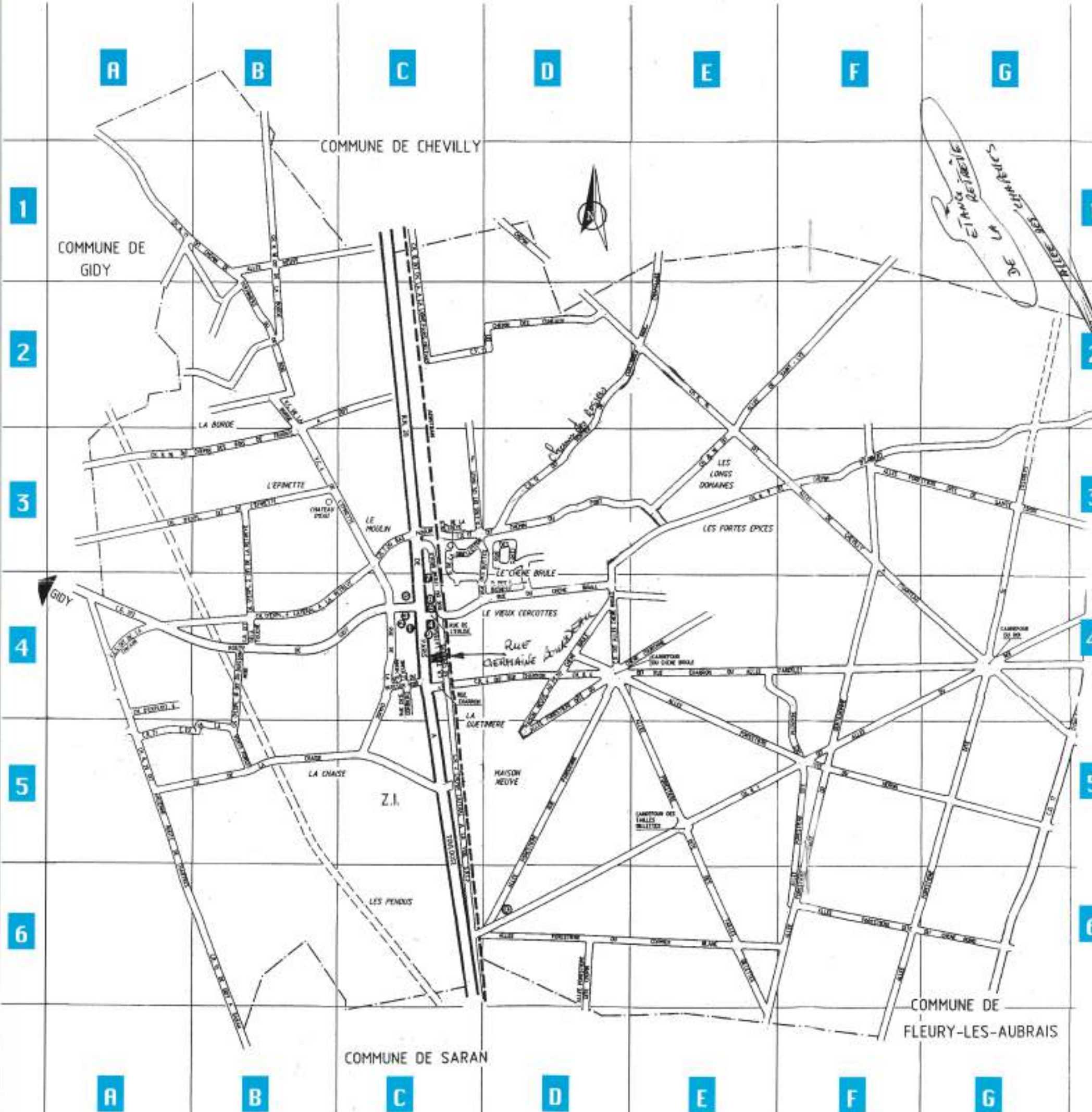
RENSEIGNEMENTS et VENTES :



25, Avenue Dauphine
45100 ORLÉANS
Tél. 02 38 56 97 97
Fax 02 38 56 00 15



24, Rue du Pot de Fer
45000 ORLÉANS
Tél. 02 38 79 75 43
Fax 02 38 79 75 44



Liste des chemins & allées forestières de la Commune de Cercottes à droite de la RN20 sens Orléans - Paris

Chemin du pont (CR17)	C5-D5	Allée Forestière dite	
Allée de St-Lye (CR10)	D5-E5-E4-F4	des Tailles Gilettes	D6-E7-E8
Chemin d'Ambert (CR9)	D5- 5-F5-G5	Carrefour des tailles Gilettes	E7
Allée Forestière dite de Sainte Croix	F5-G5	Allée Forestière dite du Héron	D6-E6-E7-F7-G7
Allée des Rosiers (CR12)	D5-D -E4	Allée Forestière du Cormier Blanc	D8-E8
Allée de Chevilly à Chanteau	D4-E4-E5-F5-G6	Allée Forestière dite	
Rue du Chêne Brûlé	D6	du Gentilhomme	F5-F6-F7F8
Allée d'Ardelet	C6-D6-E6-F6-G6	Allée Forestière dite des Pluviers	F7-F8
Chemin de la Maison neuve		Allée Forestière dite du Chêne Rond	F8-G8
au Petit Chêne Brûlé (CR3)	D6-D7	Allée Forestière dite Chopin	D8
Carrefour du Chêne Brûlé	D6	Allée Forestière dite de Cossoules	F8-G7-G6-G5
Allée Forestière dite du Chêne Brûlé	D6-E6	Chemin des Cuneaux (CV13)	C4-D4
Allée forestière rue Parisienne	D8-D7-D6	CR4 bis dit Chemin Haut	C5
Allée du Roi (CR1)	D8-E7-F7-G6		
Carrefour du Roi	G6		

— Liste des chemins & Allées Forestières
de la Commune de Cercottes à gauche
de la RN20 sens Orléans - Paris

Route de Gidy (CD102)	C6-B6-A6
Chemin Latéral à la Retrêve (CR7)	
du bas du moulin	A6-B6-C5
Chemin de la Chaise	A7-B7-C7
V.C. 4 de l'Épinette	A5-B5
Chemin d'exploitation dit de l'Épinette	A5-B5
Chemin du Bois de Trogny à Gidy	A5-B5-C4
Chemin d'exploitation dit de la Retrêve	B5-B6
C.R. dit de la Touche	B6
Chemin dit de l'ancienne route de Chartres	
de Gidy à Saran	A7-B8
Chemin de la Chicane	A6

— Index des rues

B		L
Biches (des).....	D5-D6	L'Eglise.....C6
Buisson Noir (du).....	C6	L'Épinette.....B5
Buttes (des).....	C5 - C6	La Borde.....B4
		La Quélinière.....C7
C		La Touche.....C6
Cerfs (des).....	D5	Les Fortes Epices.....E5
Chaisse (de la).....	C6 - C7	Les longs Domaines.....E5
Charron.....	C6	Les Pendus.....C8
Chêne Brûlé (du).....	C5 - C6 - D6	
		M  S
G		Maison Forestière.....D8
Gabriel MILLET.....	B6	Maison Neuve.....D7
Gare SNCF.....	C6	Moulin.....C6
Germaine BOURDEAUD.....	C6	Nationale.....C3 - C8
Gibelotterie (de la).....	C5 - C6	Place de la Retrêve.....C5
		Route de Gidy.....A6 - B6 - C6
H		Route du Moulin.....C6
Henri LEJEUNE.....	C6	Route Nationale.....C3 - C8
		Sorbiers (des).....C6



TECHNIC AUTO

**ACHAT, VENTE,
DÉPOT, REPRISE**

109 ROUTE RN 20 TEL 02 38 75 45 77
45520 CERCOTTES FAX 02 38 75 52 12



MUTUELLES
REGIONALES
D'ASSURANCES

ASSURANCES

Michel LEPETIT

4, Grande rue - 45410 ARTENAY
Tél. 02 38 80 00 33

F.O.E.

105 RN 20 - 45520 CERCOTTES
MACHINES OCCASION
NEUVES ACIER BOIS ALU PVC

COMPRESSEURS CREYSSENSAC
à piston et à vis
Pour Particuliers et industries

Tél. : 02 38 75 45 49 - Fax : 02 38 75 45 71



DAVID ALVES SARL

Placoplâtre
Plafonds - Planchers
Isolation Thermique et Phonique
Menuiserie Intérieure & Extérieure

Tél. 02 38 75 40 21
Fax 02 38 75 32 55

347, rue de la Chaise - 45520 Cercottes

CERCOTTES UTILITAIRES

Vente - Achat
Import-Export
Vente hors taxe
pour l'exportation
Dépôt-vente
Réparation tous véhicules
Spécialiste utilitaires
• crédit possible •



103, route Nationale 20 - 45520 CERCOTTES
Tél. 02 38 75 41 57 - Fax 02 38 75 45 79

Centre Français de Restauration



**Fournisseur des restaurants
scolaires et d'entreprises**

547, rue St-Gabriel - 45200 AMILLY
☎ 02 38 93 70 41



**TERRASSEMENTS
DEMOLITION
VOIRIE - RESEAUX
DIVERS**

**LOCATION
TOUT MATERIEL T.P.**

LES TRAVAUX PUBLICS DU LOIRET

12, av. Ampère - BP 10072 - 45802 ST-JEAN-DE-BRAYE Cedex
Tél. 02 38 55 13 69 - Fax 02 38 86 10 92



Nos horaires - Nos voyages
Nos offres d'emploi
www.rvl-info.com

15

Gendarmerie



Adjudant LESCIEUX (arrivé en 2001),
Mdi/Chef GUINARD Jean-Luc (arrivé en 2000),
Gendarme NOEL Christophe (arrivé en 1998),
Gendarme VIGNON Hervé (arrivé en 2000),
Gendarme BOURGOGNE Veronique (arrivée en 2000),
Gendarme OLMER Frédéric (arrivé en 2001)

La gendarmerie aujourd'hui

Service public à statut militaire, composé de près de 100 000 hommes et femmes la gendarmerie prévient, enquête et porte secours chaque jour, en tous lieux et au profit de tous.

Les missions
La police judiciaire
Secours et assistance
La police administrative
La défense militaire

Le recrutement

EMPLOIS PROPOSÉS PAR LA GENDARMERIE :
Sous-Officier - Gendarme adjoint - Emploi du C.S.T.A.G.N

Pour renseignements s'adresser à la brigade de CERCOTTES
tél. 01 38 52 34 95 ou
au Centre d'information recrutement gendarmerie d'Orléans (CIR)
42, boulevard Alexandre Martin
45000 Orléans tél. 02 38 53 90 95
site internet à visiter : www.RECRUTEMENT-GENDARMERIE.FR.FM

La brigade territoriale de CERCOTTES a vu ses effectifs changer au cours de l'année 2001, avec le départ du gendarme RODRIGUEZ Patrick, le 1er mars 2001 et l'adjudant-chef Thierry CARO le 1er octobre 2001.

Ces sous-officiers ont été remplacés par le gendarme OLIVIER Frédéric, arrivé le 1er mai 2001 et l'adjudant Patrick LESCIEUX arrivé le 16 octobre 2001.

RENSEIGNEMENTS UTILES :

Brigade de Cercottes
23 route Nationale 20 - 45250 CERCOTTES
Tél. 02 38 52 34 95 ou le "17"

HEURES D'OUVERTURE :

du lundi au samedi de 08h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h30
et les dimanches et jours fériés de 09h00 à 12h00 et de 15h00 à 18h00.

La surveillance de la brigade de gendarmerie de CERCOTTES s'exerce sur les communes suivantes :

BUCY ST LIPHARD (canton de Patay)
CERCOTTES (canton d'Artenay)
CHANTEAU (canton de Fleury les Aubrais)
GIDY (canton d'Artenay)
ORMES (canton d'Ingré)

Débuté en 2000 la rénovation des bâtiments de la brigade, financée par le Conseil Général du Loiret propriétaire des lieux, se poursuit en 2001.

Partenaire de la vie locale



Agence de Fleury Bannier
336, Fg Bannier - 45400 Fleury-les-Aubrais

Agence de Saran
182, rue du Bourg - 45770 SARAN

CONFORAMA

le pays où la vie est moins chère

MEUBLES - MENAGER - TV - VIDÉO HIFI
MICRO-INFORMATIQUE

Centre Commercial Carrefour
RN 20 à SARAN - ☎ 02 38 72 45 00

**DERATISATION - DESINSECTISATION
DESINFECTION
NETTOYAGE HAUTE-PRESSION**

Dépositaires de destructeurs électroniques d'insectes volants

Ets SEROR et Fils (s.a.r.l.)
155, rue de Coulvieux - 45520 GIDY
☎ 02 38 75 35 82 - Fax 02 38 75 39 49

30 ans d'expérience à votre service - Agence S.R.P.A.
Agréés par le Ministère de l'Agriculture (N° CE00043A)

**AUTO
TILT**

ACHAT & VENTE
VÉHICULES ACCIDENTÉS
PIÈCES DÉTACHÉES

111, rue Charron - 45520 CERCOTTES - FRANCE
Tél. 02 38 75 30 00 - Fax 02 38 75 32 32

**ORLÉANS
EVASION**

CAMPING-CARS

Zone industrielle - Route Nationale 20
45520 CERCOTTES - Tél. 02 38 75 46 97

LA POSTE

On a tous à y gagner

particuliers professionnels entreprises

Simplifiez vos envois avec
Les "Prêt-à-Poster"

BUREAUX DE CERCOTTES :
40, route Nationale - Tél. 02 38 75 38 57

Du lundi au jeudi : 9 h 00 à 12 h 00 - 15 h 00 à 17 h 00
Vendredi : 9 h 00 à 12 h 00 - 15 h 00 à 18 h 00 - Samedi : 9 h 00 à 12 h 00

Chauffage ■ Sanitaire

Serge TROTTIER

43, rue de Paris
45520 CHEVILLY
☎ 02 38 80 10 27

**TRANSPORTS
BOUCHER sa**

Spécialité : VRAC

9, Route Nationale 20 - 45520 CERCOTTES
☎ 02 38 75 44 80 - Fax 02 38 75 32 77

C. MICHAU

Boulangier - Pâtissier - Chocolatier
Pâtisserie Pur Beurre

107, rue de Paris
Allo ! Allo ! 02 38 80 10 41
45520 Chevilly

GARAGE PERRAULT

Mécanique ■ Tôlerie ■ Peinture
Location de véhicules
Dépannage - Remorquage

AGENT

JOUR et NUIT
Agrée autoroute

RÉPARATIONS ET ENTRETIEN TOUTES MARQUES

76, rue de Paris - 45520 CHEVILLY
☎ 02 38 80 10 08 - Fax 02 38 80 11 06

Vie Associative



Association des jeunes Cercottois

Béatrice BARRAULT, présidente 02 38 75 37 46
Marie-Odile MILLET, vice-présidente
Patricia CROSNIER, trésorière
Elisabeth BOUCHER, secrétaire

Art Floral

Une association consacrée entièrement à cette activité créative et conviviale.
Composer et créer avec tout ce que la nature nous offre de plus beau en matière de fleurs. Tel est l'objectif de l'atelier de composition florale avec Françoise Tourne comme intervenante, sous l'impulsion de l'association des jeunes Cercottois.

Comité des fêtes

Le comité des fêtes s'est réuni le 19 octobre 2001 en assemblée générale.
Le bureau fut reconduit.
Président : Michel THENAULT
Vice-Président : Charles DALIBARD
Secrétaire : Monique LATOUCHE
Trésorière : Micheline DALIBARD
Trésorière adjointe : Mireille COME

Amicale des Hospitaliers

Association développant des activités et des œuvres sociales en faveur du personnel hospitalier et assimilés.
Son siège social est situé au 12 route Nationale à Cercottes.
tel. 02 38 22 09 67

L'amicale les loisirs Cercottois

ont été élus membres du Bureau :
Guylaine L'HOSTIS présidente
Isabelle GRIFO vice présidente
Agnès COUTIN trésorière
Christelle MATHIEU trésorière adjointe
Michelle PICARD secrétaire
Nadine GOUESBET secrétaire adjointe

Venez vous détendre tous les mardis de 19 h à 20 h à la salle polyvalente de Cercottes pour une séance de gymnastique animée par Annie AVILES diplômée Gymnastique Volontaire.

Amicale des Sapeurs Pompiers

Président : Michel THENAULT
Secrétaire : Karelle EMCHE
Trésorier : Gilles FANON
Trésorier Adjoint : Pascal GOUAIS



**TOUTES ASSURANCES
EPARGNE et FINANCIER**

GROUPAMA LOIRE BOURGOGNE

16, mail Nord 45410 ARTENAY
Tél. : 02 38 80 00 77
Fax : 02 38 80 44 25

154, rue Marcellin Berthelot
45400 FLEURY LES AUBRAIS
Tél. : 02 38 84 42 04
Fax : 02 38 61 19 40



**La Société Coopérative
Agricole d'Artenay**

Sa vocation : *L'agro-industrie*
Elle collecte et transforme les productions agricoles de ses adhérents

Elle produit :

- Du sucre de première qualité européenne.
- Des alcools sucrés
- De l'éthanol carburant
- Des céréales pour petit déjeuner
- Des céréales pour petit déjeuner et des bases céréalières

- #### Elle vend à ses adhérents :
- Des semences, engrais, produits phytosanitaires
 - Des aliments pour le bétail
 - Ses pulpes sèches et mélasse.

La maîtrise de l'avenir

Société Coopérative Agricole de la Sucrerie Distillerie d'Artenay - B.P. 5 - 45410 ARTENAY
Tél. 02 38 78 78 78 - Fax 02 38 80 42 82

Cercottes en 2001

7 janvier 2001

GALETTE DES ANCIENS

Le C.C.A.S. de la commune a réuni une trentaine de personnes âgées de 65 ans et plus à déguster la traditionnelle galette des rois en compagnie de Mr Philippe Savouré-Lejeune, des adjoints et des conseillers municipaux.

11 janvier 2001

CÉRÉMONIE DES VŒUX

M. Savouré Lejeune a présenté ses vœux pour la dernière fois devant une nombreuse assemblée. A cette occasion il a remis la médaille de la commune à Melle Baillon ainsi qu'à l'adjoint-chef Caro.

21 janvier 2001

Le comité des fêtes organisait un voyage au théâtre "Les deux Anes", quarante cinq personnes passaient trois heures de détente et de rire.

4 février 2001

CONCOURS DE BELOTE DU COMITÉ DES FÊTES.

Le comité des fêtes a organisé son traditionnel Concours de belote à la salle polyvalente où chaque joueur est reparti avec un lot.

25 mars 2001

première marche en forêt du comité des fêtes. Ce ne fut pas une réussite, le temps n'était pas avec nous. Seulement une dizaine de marcheurs ont osé affronter la froide pluie du jour.

1^{er} avril 2001

deuxième concours de belote du comité des fêtes en individuel.

Fin mars

"LA RETRÈVE", eaux provenant de la forêt d'Orléans fait son apparition après avoir traversée Cercottes, Gidy, Bricy et Coinces elle se jette dans la Conie. Dernière crue importante de la Retrève 1983.



13 avril 2001

CARNAVAL DES ÉCOLES

Les enseignants de l'école ont réuni tous les enfants autour du carnaval qui s'est déroulé sous un beau soleil printanier. Après avoir parcouru les rues du bourg, les enfants ont eu droit à un goûter bien mérité.



29 avril 2001

FÊTE DES FLEURS

Les élus de la nouvelle commission des fêtes étaient presque tous là pour assurer le bon déroulement de la fête des fleurs. Comme à l'accoutumée, nombreux exposants ont pu profiter d'une belle journée sans pluie, et les visiteurs n'avaient que l'embarras du choix pour acquérir arbustes, plantes et fleurs.

8 mai 2001

ARMISTICE

Le rassemblement à la Mairie fut suivi d'un défilé jusqu'au Monument aux Morts pour le dépôt des gerbes. Un Vin d'honneur a été servi à la salle Polyvalente.

Cercottes en 2001

13 mai 2001

L'AMICALE DES SAPEURS POMPIERS DE CERCOTTES ORGANISAIT SON 1^{ER} COCHON DE LAIT.

C'est sous un beau soleil que 85 personnes ont pu déguster le repas cuisiné et servi par les sapeurs pompiers. Vu ce succès, un 2^{ème} cochon de lait est prévu le 26 mai 2002. Au cours de l'après-midi les amateurs de cartes et de boules purent se détendre.



5 juin 2001

Jury d'assises. Le tirage au sort pour la constitution de la liste préparatoire communale du jury criminel pour l'an 2002 concernant les communes de Huêtre, Lion-en-Beauce, Ruan, Trinay et Cercottes a eu lieu le mardi 5 juin, à 19 heures, en mairie de Cercottes.

6 juin 2001

Suite à la réunion publique du 11 mai nous nous étions promis de nous réunir avec les jeunes afin de répondre à leur demande. De nombreux adultes responsables d'associations étaient présents prêts à faire quelque chose pour eux et pour notre commune. Un seul problème : il manquait les jeunes. Nous espérons pouvoir reprendre rendez-vous avec eux afin de réaliser des projets.

9 juin 2001

CONCERT DE L'HARMONIE DE GIDY

Lors de la dernière prestation de Printemps, l'Harmonie l'Espérance de Gidy a une nouvelle fois séduit les mélomanes venus nombreux à l'église de Cercottes.



16 juin 2001

KERMESSE DES ÉCOLES

Bravant un temps pluvieux, les enseignants, parents et élèves des écoles se sont rassemblés autour d'un grand nombre de stands, de jeux et de divertissements lors de la traditionnelle kermesse de fin d'année.

Les participants pouvaient se restaurer à volonté et dénicher de nombreux objets exposés, pour la 1^{ère} fois, au vide-grenier. Les enfants devant entrer en 6^e ont reçu un dictionnaire ou un atlas.

1^{er} juillet 2001

VOYAGE DU COMITÉ DES FÊTES

Le comité des fêtes organisait une sortie "Le Hameau de Sologne-La Garenne Gourmande" avec visite de la Maison de l'Eau, du Hameau des automates, théâtre électronique, puis le chemin des étoiles à la station de radioastronomie de Nançay.

2 septembre 2001

MARCHÉ DU COMITÉ DES FÊTES

Le comité des fêtes organisait la 2^{ème} marche en forêt. Deux parcours étaient proposés : 10 km et 18 km, avec ravitaillement à mi-parcours. A l'arrivée, le verre de l'amitié était servi. Cette fois le soleil était au rendez-vous.



12 octobre 2001

POUR LA 1^{ère} FOIS À CERCOTTES, LA MUNICIPALITÉ ORGANISE L'ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS.

Les différentes associations se sont présentées ainsi que les élus, puis dans une ambiance très conviviale en partageant le verre de l'amitié, les élus ont fait connaissance avec leurs nouveaux administrés.



67 rue de la chaise BP 9
45430 MARDIE

tél 02 38 86 84 14 Fax 02 38 91 33 05

TENDRON
TRANSPORTS
LOCATION
ENTREPOTS

CERCOTTES Tél 02 38 21 14 14
Fax 02 38 21 14 18

MONTARGIS Tél 02 38 95 08 08
Fax 02 38 95 08 09

PARIS Tél 01 48 67 42 80
Fax 01 45 91 19 51



Horticultrice - Fleuriste

26, rue de la Cigogne - 45100 ORLEANS
☎ 02 38 66 19 52 - Fax 02 38 56 13 12

Carrefour
SARAN

Avec Carrefour
je positive !

02 38 79 79 79

CENTRE COMMERCIAL 2601 - RN 20 45770 SARAN
OUVERT DU LUN. AU VEND. DE 9 H À 22 H, LE SAM. DE 9 H À 20 H



Jean-Pierre VERDIER

Géomètre - Expert Foncier - D.P.L.G.

22, av. de Ganay - 91490 Milly-la-Forêt

☎ 01 64 98 95 46 - Fax 01 64 98 76 61



**CHAUFFAGE
PLOMBERIE
GÉNIE CLIMATIQUE**

105 RN 20
45520 CERCOTTES ☎ 02 38 74 79 15
Fax 02 38 74 67 20

IVECO CONCESSIONNAIRE
Orléans Véhicules industriels
LES PROFESSIONNELS



TRAILOR Concessionnaire

Route Nationale 20
45520 CERCOTTES
Télécopie 02 38 75 34 52

02 38 75 34 44

☎ 02 38 46 62 00



imprimerie copie 45

6, rue Jean Bertin - Z.A. La Guignardièrre
BP 48 - 45430 CHÉCY - Fax 02 38 86 88 10
Internet : www.copie45.fr - E-mail : c45service@copie45.fr

Cercottes en 2001

11 Novembre 2001

ARMISTICE 1918

Défilé au Monument aux Morts, avec la participation de la musique de Gidy

Après lecture du manifeste par Monsieur le Maire, et dépôt des gerbes, un vin d'honneur a été offert à la population dans la salle polyvalente.

2 décembre 2001

A l'occasion de la Sainte-Barbe les pompiers ont organisé un repas à l'Auberge de la Forêt en présence du Maire, des conseillers municipaux et de l'adjudant Duvallet représentant le Lieutenant Gérard JOLLIET. Une quarantaine de personnes se sont rassemblées pour partager un bon moment.

11 Novembre 2001

Le Maire de Cercottes, les conseillers municipaux et les membres du C.C.A.S. ont invité une cinquantaine de personnes au repas annuel des "Anciens", à l'Auberge de la Forêt. Au cours du repas de nombreux souvenirs ont été échangés.



20 décembre 2001

ARBRE DE NOËL DES ECOLES

Les élèves des écoles primaire et maternelle ont assisté à un arbre de Noël à la salle polyvalente.

Le théâtre de l'Envie de St Pryvé St Mesmin a donné un spectacle de marionnettes intitulé "Amélie Bombec", qui a ravi les enfants.

Le Père Noël est arrivé avec sa hotte chargée de friandises, et un goûter a suivi le spectacle.

Auparavant, les enfants déjeunant à la cantine ont été servis pour la première fois dans les nouveaux locaux du restaurant scolaire.



14 novembre 2001

La municipalité a organisé une réunion d'information et initiation à l'euro.

Cette réunion destinée à tout public et plus particulièrement à nos aînés a été suivie par une quinzaine de personnes.

30 novembre 2001

La chorale "Francis Poulenc" d'Orléans a interprété des chants de Noël, dans l'église de Cercottes, en présence de Mr le Maire, des conseillers municipaux et de spectateurs enthousiastes.

Au cours de ce concert, l'argent provenant de la vente des programmes a été versé au Téléthon.

Etat civil

Liste des avis de naissance :

ARBORE Romain	16/01/2001
ROGER Manon	30/01/2001
INION Gwendoline	30/01/2001
FIQUET Camille	16/02/2001
HUREZ Mathilde	16/02/2001
LACROIX Alexis	28/02/2001
MATHIEU Hugo	13/03/2001
GRASSO Tomas	14/04/2001
LO Dorian	16/04/2001
BOUET Margot	18/04/2001
MERCIER Julie	22/05/2001
BERGERARD Baptiste	24/05/2001
THIERY Lucie	16/06/2001
ROUX Mazarine	04/07/2001
JARDINET Cassandra	09/07/2001
SARDON Maëva	31/07/2001
DURAND Malaury	01/08/2001
NOSLEN Jodhy	08/09/2001
QUETARD Marie-Lou	29/10/2001
MALLET Lucie	03/11/2001
DECARVALHO Angèle	25/11/2001
MADEC Marjorie	23/12/2001

Décès :

THIEFFRY Marcel	07/01/2001
PAYAN BERENGUEL José Torcuato	03/02/2001
RASCALON Suzanne	04/02/2001
INION Gwendoline	16/02/2001
FREMICOURT née RULLIER Denise	26/06/2001
MILLOT Florian	05/07/2001
FAUCHON née TRESK Svetlana	05/07/2001
FAUCHON Thierry	05/07/2001
MENARD Maxime	17/11/2001
MATHIEU née LEMAITRE Marie-Louise	21/11/2001
DAHURON Emilie	19/12/2001

Mariage :

MENARD Francis et DIA Aissatou	03/11/2001
--------------------------------	------------

Dates à retenir pour 2002

6 janvier	Galette des rois
10 janvier	Vœux du Maire
19 janvier	Amicale des Hospitaliers Voyage à Troyes dans les magasins d'usines
24 février	Loto des Ecoles
6 mars	Balayage des caniveaux
6 avril	Amicale des Hospitaliers Voyage à Troyes dans les magasins d'usines
21 avril	1 ^{er} tour Election Présidentielle
28 avril	Fête des fleurs
5 mai	2 ^{ème} tour Election Présidentielle
8 mai	Armistice 1945
26 mai	2 ^{ème} Cochon de Lait Amicale Sapeurs Pompiers
5 juin	Balayage des Caniveaux
9 juin	1 ^{er} tour Election Législative
16 juin	2 ^{ème} tour Election Législative
22 juin	Saint Jean
13 juillet	Feu d'artifice & Bal
4 septembre	Balayage des caniveaux
5 octobre	Amicale des Hospitaliers Voyage à Troyes dans les magasins d'usines
15 septembre	Concentration U.S. Car Centre Lac de la médecine à SARAN
11 novembre	Célébration Armistice 1918 Repas des Anciens (+ 65 ans)
1 ^{er} Décembre	Sainte-Barbe des Sapeurs Pompiers
4 Décembre	Balayage des Caniveaux
19 Décembre	Arbre de Noël des Ecoles

Condoléances

Né le 25 septembre à Orléans, l'abbé Pierre-Marie Baconnet est décédé le 16 mars 2001. Nommé curé de Gidy et de Bricy en 1952 il devait prendre également la responsabilité des paroisses de Cercottes en 1963, de Boulay-les-Barres en 1979. Il assura son ministère jusqu'au mois de juillet 2000 avant d'être remplacé, pour raison de santé, par l'abbé Augustyn Gurgul de Chevilly. Il était très attaché à ses paroisses et apportait beaucoup de soin à l'entretien de ses églises. Nombreux sont les Cercottois qui l'ont bien connu.

Une page d'histoire

Monsieur VIGOUREUX a bien voulu nous confier un nouveau chapitre de l'histoire de notre village : CERCOTTES de 1789 à 1910

Au seuil de la Révolution Cercottes ne présente pas la configuration actuelle : à l'est la forêt avec ses bûcherons et ses charbonniers, à l'ouest des terres cultivables et quelques fermes disposées ça et là selon les possibilités d'exploitation. Les rendements n'étaient guère élevés. De plus, le gibier abondant faisait des ravages sans parler des dégâts occasionnés par les chasses à courre ou des prélèvements opérés par quelques brigands.

Ainsi d'est en ouest se situaient les Manters, les Fortes Epices, les Longs Domaines, le Petit Chêne brûlé, le Grand Chêne brûlé, la Maison Neuve, la Quétinière, cinq ou six maisons et quelques dépendances de l'ancienne léproserie au Vieux Cercottes qui était, à l'époque, le vrai village. Du nord au sud on rencontrait alors quelques fermes La Borde, l'Epinière, le Moulin (qui brûla vers 1910), la Touche, la Chaise et les Pendus. Les cahiers de doléances, rédigés par le curé du village, sans doute l'un des rares qui sache écrire, font mention de la demande de création de chemins pour faciliter les déplacements. A l'époque il y avait la route de la chaussée qui servait de limite à l'est et l'allée des noyers qui allait de la Touche au Chêne Brûlé.



C'est à Napoléon que nous devons la création de la route nationale qui relie Paris à Bourg Madame en passant par Orléans, Vierzon, Limoges, Brive, Toulouse. Cette route devait changer la physionomie de Cercottes, il fut créé de chaque côté de cette voie des Relais et Auberges pour permettre aux rouliers et autres transporteurs de soigner les chevaux et prendre du repos. L'Empereur qui n'aimait pas le désordre fit installer une gendarmerie en face du plus important établissement : l'Auberge de l'Ecu. On compta jusqu'à douze auberges.

Le Bourg de Cercottes était vraiment né. En 1842 l'église fut construite. La ligne de chemin de fer date de la même époque. Cette ligne, d'une importance capitale, devait relier la Loire à la Seine et donc desservir Paris. Les habitants de Cercottes étaient essentiellement bûcherons, ouvriers agricoles et cheminots. L'influence de l'Eglise était alors considérable, la moitié des terres et forêts lui appartenant.

En 1870 les Prussiens occupent Cercottes. Ils ont installé leur quartier général à La Borde. Les Prussiens ont abattu le clocher et brisé la cloche. Les combats sont sévères et il y a de nombreuses victimes parmi les soldats français. L'actuel monument aux morts de la commune a été érigé à la suite de ces affrontements.

La route perd peu à peu de son importance en raison du chemin de fer et les auberges laissent la place à des fermes et autres habitations. A la séparation de l'Eglise et de l'Etat la forêt devient domaniale. Vers 1904 la Mairie et l'Ecole Communale sont édifiées avec l'aide financière de la Compagnie de Chemin de Fer qui récupérait ainsi l'ancienne école pour loger son personnel.

En 1938 il y avait 299 habitants à Cercottes.

Une nouvelle page d'histoire se prépare....



La construction de l'Europe

L'Europe communautaire a vu le jour en 1957-1958. Depuis, elle ne cesse de se bâtir. Ses principales réalisations se situent dans le champ économique. Mais l'union politique demeure toujours en filigrane, à l'image d'une cible lointaine qu'il s'agit d'atteindre.

Tout commence en 1950, le français Robert Schuman, alors ministre des Affaires étrangères, propose que la France et l'Allemagne unissent leurs ressources en charbon et en acier, deux matières alors primordiales. En réalité, le but immédiat poursuivi par les "pères fondateurs" de l'Europe (Konrad Adenauer, Alcide de Gasperi, Paul Henri Spaak) est de rapprocher les États européens afin de rendre impossible tout retour de la guerre sur le Vieux continent. C'est le point de départ de la construction européenne.

En marche vers l'Europe...

Dès 1951, six États (l'Allemagne, la Belgique, la France, l'Italie, le Luxembourg et les Pays-Bas) signent le traité de Paris, qui institue la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA).

En 1957, les six mêmes pays concluent le traité de Rome, qui institue la Communauté européenne de l'énergie atomique (CEE) et la Communauté économique européenne (CEE). Ce traité entrera en vigueur en 1958.

Des réformes

C'est en 1962 que se met en place la politique agricole commune (PAC). Elle constitue aujourd'hui, avec les politiques de réduction des disparités régionales, une des principales actions de l'Union. L'Europe s'occupe également des transports, de la recherche, de l'énergie. En 1965, les institutions de la CECA, de la CEEA et de la CEE fusionnent.

L'année 1968 voit l'achèvement d'une union douanière, et 1972 la création du serpent monétaire, destiné à limiter les fluctuations des monnaies européennes. Il sera remplacé, en 1979, par le Système monétaire européen (SME).

L'Europe pas à pas

L'Europe s'est construite peu à peu. Les pays souhaitant se joindre à l'Union

1958	1973	1981	1986	1995
Allemagne Belgique France Italie Luxembourg Pays-Bas	Danemark Irlande Royaume-Uni	Grèce	Espagne Portugal	Autriche Finlande Suède

européenne étaient sans cesse plus nombreux. Aujourd'hui, des États frappent toujours à la porte de l'Europe, et il est vraisemblable que dans les années à venir celle-ci va s'élargir, même si tous les prétendants ne pourront être acceptés.

Le Dico de l'Euro

Traité de Maastricht : signé en février 1992 aux Pays-Bas, le traité relance le processus de l'Union politique et de l'Union économique monétaire (UEM). Les Français l'ont approuvé, de justesse, par référendum, en septembre de la même année. Il est entré en vigueur le 1er janvier 1993.

Des instances politiques

En 1974, les chefs d'États décident de créer un Conseil européen. Dès lors, celui-ci va contribuer à édifier la Communauté aux côtés des institutions de l'Europe (Conseil des ministres - aujourd'hui Conseil de l'Union -, Commission européenne et Parlement européen).

La libre circulation

En 1985, cinq États européens signent les accords de Schengen qui instituent la libre circulation des personnes. Un an plus tard, c'est l'entrée en vigueur de l'Acte unique, qui prévoit notamment la réalisation du grand marché unique. En 1989, l'Europe décide de mettre en place une Union économique et monétaire (UEM).

Le traité de Maastricht, signé en 1992, institue l'Union européenne, détaille l'UEM, établit des politiques de coopération (politique étrangère, justice, etc.) et crée une citoyenneté européenne.

En 1995, en application de la convention de Schengen, un espace de libre circulation des personnes est mis en place entre plusieurs pays (la Belgique, l'Espagne, la France, le Luxembourg, les Pays-Bas, le Portugal et l'Allemagne). Fin 1997, l'Autriche et l'Italie se joignent à eux.

L'élargissement ?

En juin 1997, lors du Conseil européen d'Amsterdam, les États ont commencé à analyser l'évolution des institutions européennes en vue de l'élargissement de l'Union économique et monétaire sans toutefois parvenir à un accord. Des actions de coopération renforcée en matière de sécurité intérieure et de justice sont prévues.

Marché unique : il a été pour sa plus grande part créé en 1993. Depuis, les personnes et les capitaux, les biens et les services circulent librement à l'intérieur de l'Europe communautaire.

Union économique et monétaire (UEM) : ce processus, institué par le traité de Maastricht, vise à instaurer une monnaie unique en Europe à partir du 1^{er} janvier 1999.

Union européenne : nommée Communauté économique européenne (CEE) en 1957, l'Europe communautaire s'appelle Union européenne depuis la fin 1993.

Inflation : hausse générale des prix qui peut dérégler l'économie. En France, l'inflation s'était accélérée dans les années 70 et a été fortement réduite dans les années 90.

Investisseurs internationaux : ce sont des organismes, notamment les banques et les sociétés d'assurances, qui cherchent, pour sécuriser leurs capitaux et les faire fructifier sur le long terme, les meilleurs placements.

Ecu : l'European Currency Unit a été créée en 1979. C'est un "panier" de devises (le poids des différentes monnaies dépend de l'importance économique de chaque pays) utilisé dans le cadre du SME qui encadre les taux de change entre la plupart des monnaies des pays de l'UE.

Quelques abréviations

CEE : Communauté économique européenne
CEEA : Communauté européenne de l'énergie atomique
CECA : Communauté européenne du charbon et de l'acier
PAC : Politique agricole commune
SME : Système monétaire européen
UEM : Union économique et monétaire

Banque centrale nationale : elle est responsable de l'émission de la monnaie, de la gestion des réserves de change et décide de la politique monétaire. En Allemagne, elle se nomme Bundesbank, et en France, Banque de France. Son indépendance vis-à-vis du gouvernement est une condition d'entrée du pays dans la zone euro.

Banque de France : créée en 1800, elle était alors une banque privée. Nationalisée en 1945, devenue indépendante du gouvernement grâce à deux lois de 1993, elle est dirigée par un Conseil de la politique monétaire composé de neuf membres, dont le gouverneur de la Banque de France. Elle est chargée de l'émission de la monnaie et de la gestion des réserves de change.

Principe de subsidiarité : instauré par le traité de Maastricht, il limite les pouvoirs de l'Union européenne là où sa compétence n'est pas "exclusive". Ce principe privilégie l'exercice des responsabilités, là où l'action peut le mieux s'adapter à la situation. L'union européenne assure donc un rôle plus complémentaire qu'autoritaire auprès des institutions nationales et locales.

Taux d'intérêt : pour défendre sa monnaie, une Banque centrale doit augmenter la rémunération de ses produits financiers pour attirer les capitaux (elle accroît ses taux d'intérêts). Cela pénalise l'activité intérieure car le crédit devient trop cher pour les entreprises et les particuliers. Quand sa monnaie est forte, la Banque centrale abaisse au contraire les taux pour relancer l'activité économique.

Règle du "ni-ni" : entre le 1er janvier 1999 et le 1er janvier 2002, il n'y aura ni obligation, ni interdiction d'utiliser l'euro. Selon l'article 8.3 du règlement européen, c'est le débiteur, celui qui paye, qui aura le choix de la monnaie : en France, francs ou euros.

Monnaie scripturale : désigne les moyens de paiements autres que les billets de banque et les pièces de monnaie, c'est-à-dire les virements, les chèques, les cartes bancaires...

Principe de fongibilité : principe selon lequel, durant la période transitoire, toutes les monnaies de la zone euro et l'euro sont des expressions différentes de la même monnaie.

Clause d'opt out : clause prévue dans le traité de Maastricht permettant aux pays qui satisfont aux critères de convergence de ne pas entrer dans la zone euro s'ils ne le souhaitent pas.

In : ce terme désigne les pays qui adopteront l'euro en 1999.

SME : le Système monétaire européen a été mis en place en 1979, à l'initiative de l'Allemagne et de la France. Destiné à établir une zone de stabilité des taux de change entre les monnaies des pays concernés, il repose sur une unité de compte : l'écu.

Pré-in : les pays qui ne sont pas retenus en 1998 pour faire partie de la zone euro, car ils ne satisfont pas aux critères de convergence établis, sont qualifiés de pays "pré-in".

Accords de Schengen : signés en 1985 au Luxembourg, ils prévoient la libre circulation des personnes à l'intérieur des pays signataires et, un système de coopération policière et judiciaire, entre les États.

Acte unique : accord conclu en 1985 et entré en vigueur en 1986. Il prévoyait pour l'essentiel la création du marché unique qui institue la libre circulation des personnes, des services, des marchandises et des capitaux.

Pères fondateurs : ont été ainsi surnommés les Européens qui, dès la fin de la Seconde Guerre mondiale, ont pris une part déterminante à la mise en œuvre de l'Europe communautaire. Il s'agit de l'Allemand Konrad Adenauer, de l'Italien Alcide De Gasperi, ainsi que des Français Robert Schuman et Jean Monnet sans oublier le Belge Paul-Henri Spaak.

Symbole de l'euro



Le traité de Maastricht prévoyait de conserver le nom d'"écu" pour désigner la nouvelle monnaie européenne. Ce nom évoque, pour les Français, une monnaie d'argent utilisée sous l'Ancien Régime ou d'or, en usage de Saint-Louis au XVII^e siècle. Mais les Allemands souhaitaient changer cette appellation (en allemand, "ecu" a la même sonorité que eine Kuh, une vache...).

C'est en décembre 1995 que le Conseil européen, réuni à Madrid, a décidé de baptiser "euro" la nouvelle devise. Le symbole de l'euro se compose de deux éléments. D'une part, de la cinquième lettre de l'alphabet grec, le € (epsilon), rappel de la première lettre du mot Europe et évocation de la Grèce, berceau commun de la culture européenne et patrie de l'idée démocratique. D'autre part, d'une double barre, qui suggère la stabilité de la future devise européenne. L'abréviation de la nouvelle monnaie sera EUR.